

L'INDUSTRIE

LA FABRIQUE DES PNEUS MICHELIN—LES PROTESTATIONS AMÉRICAINES AU SUJET DE L'INTERVENTION DU GOUVERNEMENT—LA POSITION DU CANADA

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, ma question aussi s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Le Trésor des États-Unis aurait entrepris une étude de la fabrique de pneus Michelin pour déterminer si l'intervention du gouvernement constitue un avantage commercial injuste. Le gouvernement fera-t-il une déclaration nette à ce sujet au Trésor des États-Unis et, si oui, à quel moment?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, la décision du gouvernement relative à la société Michelin est bien connue et figurera dans le décret du conseil quand l'installation commencera à fonctionner. Cette position n'a pas été renversée et elle demeure la politique du gouvernement.

M. Crouse: Le gouvernement est-il disposé à interrompre les entretiens sur l'Accord sur l'automobile si des mesures étaient prises contre Michelin?

L'hon. M. Pepin: Je ne vois pas le rapport entre les deux sujets, mais . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. La question me paraît hypothétique.

* * *

LES ANCIENS COMBATTANTS

LES BÉNÉFICIAIRES DES ALLOCATIONS ET LE SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Affaires des anciens combattants? Le 9 septembre, je demandais au ministre si le gouvernement prendrait les dispositions nécessaires afin que les bénéficiaires d'allocations aux anciens combattants qui touchent le supplément de revenu garanti ne voient pas leurs allocations réduites, mais puissent profiter complètement de l'augmentation de \$2.70 par mois de la pension et du supplément annoncée pour janvier. Le ministre a répondu que l'affaire était à l'étude et qu'on s'en occuperait avec le bon vouloir habituel. Peut-il dire si le décret du conseil a été adopté ou si l'on a pris d'autres dispositions appropriées?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, on a tort de supposer que l'augmentation entrera en vigueur le 1^{er} janvier car elle partira du début de la prochaine année financière, le 1^{er} avril. La question aura été tranchée bien avant. Elle ne l'est pas maintenant.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES RÉPERCUSSIONS POSSIBLES DU PROGRAMME AMÉRICAIN DISC—LES MESURES PRÉVENTIVES ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT

L'hon. D. S. Harkness (Calgary-Centre): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce. A la lumière des appréhensions de plus en plus vives que suscite au Canada le programme

[L'hon. M. Macdonald.]

DISC actuellement à l'étude au Sénat américain, je voudrais savoir si le gouvernement a fait auprès des États-Unis des instances diplomatiques pour attirer leur attention sur les conséquences néfastes qu'aurait ce programme ou bien s'il a entrepris, sur le plan diplomatique, des démarches multilatérales destinées à convaincre Washington de ne pas mettre ce programme en application?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, nous avons fait toutes les instances que nous pouvions faire à cet égard, d'abord lorsque le programme DISC a été présenté au Congrès pour la première fois il y a deux ans environ, puis lorsqu'il y a été présenté de nouveau plus récemment. L'administration américaine et les membres du Congrès savent fort bien quelle est notre position à l'égard du programme: qu'il va à l'encontre des dispositions du GATT.

L'hon. M. Harkness: Le gouvernement prévoit-il des mesures, fiscales ou autres, qui permettront à l'industrie canadienne de faire face aux conséquences du programme DISC si les États-Unis mettent réellement ce programme à exécution?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, nous verrons ce qu'il en sera le moment venu. Il ne serait pas normal, à mon avis, de prendre des mesures avant que les projets de loi en question n'aient été adoptés aux États-Unis. Comme on a pu le constater, on y a apporté des modifications importantes lors du débat en comité au Congrès. Le projet de loi est maintenant à l'étude, et nous verrons bien quel sort on lui réserve.

L'hon. M. Harkness: Dois-je comprendre que le gouvernement n'a prévu aucun plan d'urgence pour parer à cette très sérieuse menace?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, on vient de me reprocher mes propos sur d'autres plans que j'aurais en vue. Or, je ne puis opter pour les deux partis à la fois. Si mon honorable ami prétend que nous n'avons aucun plan d'urgence, je lui ferai remarquer que le premier ministre a plusieurs fois déclaré le contraire.

[Français]

LA RÉUNION DU MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE AVEC DES HOMMES D'AFFAIRES ET DES REPRÉSENTANTS DE CENTRALES SYNDICALES

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce.

J'apprenais avec plaisir, la semaine dernière, qu'une réunion allait avoir lieu à laquelle assisteraient le ministre de l'Industrie et du Commerce, le ministre du Travail, des représentants de centrales syndicales et certains hommes d'affaires.

J'aimerais demander à l'honorable ministre si cette réunion a eu lieu et si l'on y a discuté d'une politique de gel des prix et des salaires avec les syndicats. Dans la négative, quand cette réunion aura-t-elle lieu et y discutera-t-on des sujets susmentionnés?